

COMMUNE DE VALDOIE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} DECEMBRE 2014

PROCES VERBAL DE SEANCE
(COMPTE-RENDU)

L'an deux mille quatorze, le premier décembre, le Conseil Municipal de la Commune de VALDOIE était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel ZUMKELLER, Député-Maire.

Etaient présents :

M. Alain MOUREAUX, Mme Sylvie ZIEGLER, Christian RIBREAU, M. Stéphane RICHE,
Mme Corinne COUDEREAU, M. Hervé LACOUR, Mme Paola ARRAGON, M. Claude GETE,
Mme Danièle SAILLEY, M. Michel FERRANDON, M. Ludovic PESSAROSSO,
Mme Marie-Claude MARTIN, Mme Maryse BROCARD, M. Norbert TISSIER,
M. Romuald ROICOMTE, Mme Stéphanie HANSART,.

M. Roger GAGEA, M. Olivier DOMON, Mme Ludivine TRINCKLIN, M. Antoine HILD.

Etaient excusés et avaient donné procuration :

Mme Aurélie BAZIN à M. Michel ZUMKELLER,
Mme Jacqueline BERGAMI à M. Christian RIBREAU,
M. Jacques RAVEY à Mme Danièle SAILLEY,
M. Mohamed BERKOUN à Stéphane RICHE,
Mme Josselyne CHOUQUET à M. Hervé LACOUR,
Mme Natacha LEVRATTO à Alain MOUREAUX,
Mme Sabrina PATELLI à M. Claude GETE.

Mme Marie-Pierre SOUKAINI à M. Olivier DOMON.

Etait convié :

Monsieur Jean TOURNIÉ (Directeur Général des Services)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : **Monsieur Hervé LACOUR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

1) DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Député-Maire introduit le débat en replaçant celui-ci dans le contexte national des finances locales, et notamment la forte baisse annoncée des dotations de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean TOURNIÉ, Directeur Général des Services, commente ensuite le document de synthèse transmis aux conseillers municipaux avec la convocation. Ce document revient sur l'évolution au cours des exercices budgétaires 2012, 2013 et 2014 (résultats provisoires) des principaux postes de dépenses et de recettes de la collectivité. Le DGS entend ainsi démontrer que de nombreuses et importantes économies de gestion ont d'ores et déjà été réalisées, et que les dépenses en matière de personnel sont maîtrisées. La baisse de dotations de l'Etat, et notamment la dotation forfaitaire, est estimée année par année et la perte globale de dotations sur les années 2014 à 2017 est évaluée à 290 000 euros au total.

La fiscalité directe locale et la gestion de la dette sont également abordées, ainsi que les principaux investissements de l'exercice 2015.

Monsieur Jean TOURNIÉ conclut son propos par des recommandations, en matière de masse salariale et de création d'équipement, afin de limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement de la commune.

Monsieur le Député-Maire ouvre le débat.

Monsieur Roger GAGEA constate d'après l'exposé du DGS que de nombreux emplois du secteur petite enfance/jeunesse sont des emplois aidés (CUI et emplois d'avenir) que ceux-ci ont des durées limitées et que la consolidation de ces emplois constituera un coût supplémentaire pour la commune. Il s'inquiète également de la dégradation des marges d'autofinancement de la commune, et souhaite savoir si la municipalité envisage des hausses de fiscalité directe locale.

Monsieur Antoine HILD estime que les documents présentés à l'appui du DOB ne font pas assez état de prospective financière. Quant à la baisse des dotations de l'Etat, il rappelle que le groupe d'opposition (UDI) auquel appartient Michel Zumkeller à l'Assemblée Nationale s'est prononcé pour une réduction encore plus forte des dépenses publiques.

Monsieur Olivier DOMON indique que la baisse des dotations de l'Etat est l'une des conséquences du déséquilibre des comptes de l'Etat, et que cela impacte bien sur les collectivités territoriales. Depuis de nombreuses années, les gouvernements précédents avaient donc gelé ces mêmes dotations. Il souhaite que tout le conseil municipal travaille ensemble, à l'appui de documents sur le budget communal. Les commissions travaux et finances devront être consultées sur une mise en perspective pluriannuelles des travaux. Il regrette que, à son arrivée à la tête d'une nouvelle municipalité en 2008, Michel Zumkeller n'ait pas fait réaliser l'audit financier qu'il avait initialement souhaité, et que ce débat aujourd'hui manque selon lui d'une analyse financière rétrospective et prospective.

Monsieur Jean TOURNIÉ indique, en dehors de toutes considérations politiques, que si les Collectivités Territoriales contribuent à la dette publique à hauteur de 9% d'après le rapport de la Cour des Comptes, elles sont, par le biais des mesures évoquées, amenées à assumer 25% de l'effort national. Par ailleurs, les collectivités n'empruntent uniquement que pour financer leurs investissements, et non pas le fonctionnement ou la rémunération de leurs agents. Enfin, par rapport aux comptes de la commune, il rappelle qu'un choix clair a été fait au cours du mandat écoulé 2008/2014 de ne pas majorer la fiscalité directe locale, et qu'il a donc fallu, par voie de conséquence, utiliser les marges financières disponibles et réduire les dépenses de fonctionnement.

Monsieur le Député-Maire précise tout d'abord, qu'au cours du mandat écoulé, de nombreux agents recrutés initialement en contrats aidés, ont vu leurs emplois pérennisés et sont aujourd'hui agents titulaires de la commune. Néanmoins, et au vu des dernières décisions gouvernementales, il ne sera plus possible à l'avenir de maintenir cette politique de consolidation des emplois aidés.

Il confirme la position du groupe UDI à l'Assemblée pour une forte baisse des dépenses publiques, mais que cette baisse pourrait toucher d'autres secteurs que ceux choisis aujourd'hui.

Quant à la baisse des dotations de l'Etat, il rappelle que le Président du Conseil Général, Monsieur Yves ACKERMANN avait dit que le gel des dotations, décidé par les gouvernements précédents, était une honte.

La conséquence de la baisse des dotations sera un très fort recul des investissements des collectivités, ce qui mettra les entreprises du BTP notamment dans une situation dramatique, et ce dès cette année 2015.

Pour ce qui est de l'augmentation des taux d'imposition, Monsieur le Député-Maire évoque « une probabilité, vu la politique du gouvernement actuel, que nous soyons obligés dans les cinq années à venir de revoir nos taux d'imposition. Cependant, nous ferons le maximum pour essayer d'éviter de faire porter aux valdoyens les erreurs du gouvernement ».

Quant au budget communal, il indique que les commissions travaux et finances se réuniront avant le vote du budget primitif 2015, qui interviendra le 19 décembre prochain.

Par la suite, il propose aux membres du Conseil de voter pour confirmer que le Débat d'Orientations Budgétaires s'est bien tenu.

Le Conseil Municipal valide qu'il y a bien eu un Débat sur les Orientations Budgétaires de la commune ce lundi 1^{er} décembre 2014, avec :

☞ 5 abstentions et 29 voix POUR.

2) QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Roger GAGEA s'interroge sur la mise en application du PLU, car ce dossier nécessite une préparation longue et complexe. Monsieur le Député-Maire répond que le Responsable Urbanisme y travaille consciencieusement et que la procédure sera engagée au printemps prochain.

La séance est levée à 19h05.

Le Secrétaire de séance,

Le Député-Maire,

Hervé LACOUR.

Michel ZUMKELLER.